

ANNEXE 13 : RECEPISSE DE DECLARATION DE TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

PRÉFECTURE
DE
LOIRE-ATLANTIQUE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° du dossier 8772

(1^{re} déclaration)

MODIFICATIONS

Récépissé de déclaration n° 15145

Vu la loi du 1^{er} juillet 1901 modifiée relative au contrat d'association ;

Vu le décret du 16 août 1901 modifié portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée ;

Le Préfet, Commissaire de la République du Département de Loire-Atlantique,

Certifie avoir reçu de M. Joseph EON

demeurant 16, allée des Roses 49620 LE POMMERAIE

une déclaration par laquelle il fait connaître le transfert du siège social

de l'association dite " UNION NATIONALE DES COMBATTANTS D'AFRIQUE

DU NORD - SECTION DEPARTEMENTALE DE LOIRE-ATLANTIQUE "

dont le siège social est fixé 64 rue Jean Emile Laboureur 44000 NANTES

Nantes, le 11 MAI 1991

Le Commissaire de la République,
Pour le Commissaire de la République
Le Directeur des Affaires Décentralisées

Jean-Michel BERTIN

T.S.V.P.

CID 8005-82